

WINNIPEG – Le gouvernement du Manitoba est critiqué pour sa décision d'attendre la tenue de deux élections complémentaires avant de publier le rapport final sur les ratés des services sociaux relativement au meurtre d'une fillette de cinq ans par sa mère et son beau-père.

Depuis près de deux ans, une commission d'enquête publique se penche sur la mort de Phoenix Sinclair, ballottée d'une famille d'accueil à l'autre, avant d'être tuée en 2005. Le commissaire Ted Hughes avait le mandat de déterminer comment la fillette avait pu échapper à l'aide des services sociaux, et pourquoi son décès n'avait été découvert que des mois après le fait.

M. Hughes a livré son rapport final au gouvernement néo-démocrate le 15 décembre dernier. Mais une porte-parole du gouvernement a indiqué que les conclusions et recommandations de la commission ne seront pas rendues publiques avant la tenue des deux élections complémentaires du 28 janvier prochain. Angela Jamieson a soutenu que l'«esprit de la loi» sur les élections commande d'éviter de telles annonces gouvernementales.

L'avocat Jeff Gindin, qui représente à l'enquête le père de Phoenix Sinclair et sa belle-mère, a dit juger «à tout le moins suspecte» la décision du gouvernement. Il ne se fait pas trop de doutes sur le fait que le gouvernement sera critiqué dans le rapport.

Phoenix Sinclair a été tuée par sa mère, Samantha Kematch, et le copain de celle-ci, Karl McKay, après des agressions répétées. Les deux ont été condamnés pour meurtre prémédité en 2008. Le couple a torturé et battu la fillette pendant plusieurs mois avant qu'elle ne meure de ses blessures au domicile familial. Elle a été enterrée près d'un dépotoir, et sa mère a continué de recevoir des allocations familiales du gouvernement pendant tout ce temps.

L'enquête a permis d'apprendre qu'un travailleur social s'était rendu au domicile à la suite d'allégations d'agressions. Il n'a pas vu la fillette lors de sa visite, et a fermé le dossier. Phoenix Sinclair est morte trois mois plus tard.

L'enquête a entendu 126 témoins, et la facture des travaux est évaluée à au moins 10 millions \$ — ce qui en fait l'une des enquêtes les plus coûteuses de l'histoire du Manitoba.

Fillette tuée au Manitoba le rapport ne sera pas publié avant des élections

Écrit par L'actualité

Jeudi, 09 Janvier 2014 22:50 -

Cet article [Fillette tuée au Manitoba: le rapport ne sera pas publié avant des élections](#) est apparu en premier sur [L'actualité](#).

Consultez la source sur Lactualite.com: [Fillette tuée au Manitoba le rapport ne sera pas publié avant des élections](#)